

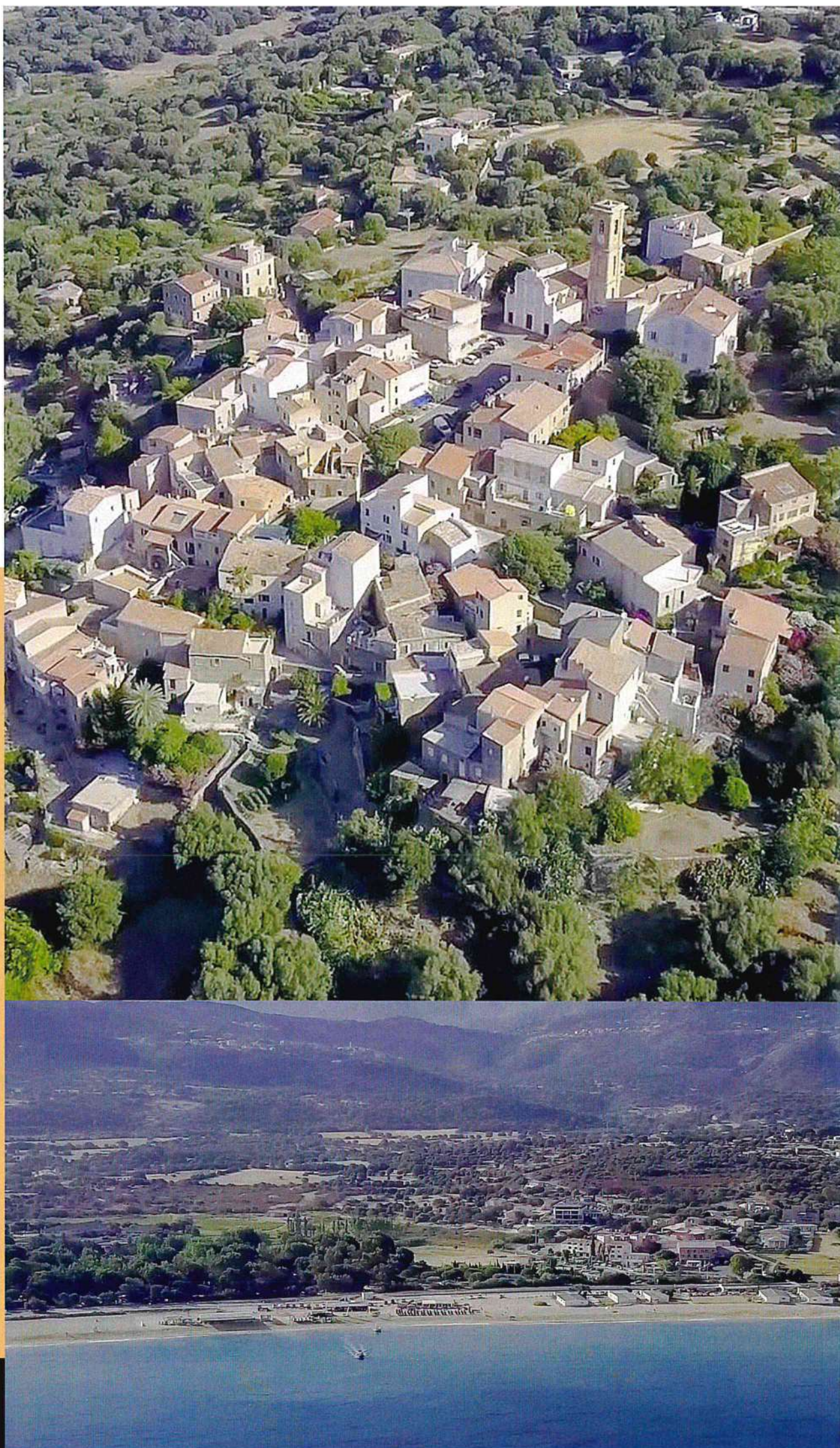
*d'*AREGNO

NUTIZIALE

BULLETIN
MUNICIPAL
D'AREGNO

2021

www.la-mairie.com/aregno



Cari Arigninchi, chers amis,

Une année singulière, extrêmement particulière, vient de s'écouler avec tout ce que cela a comporté comme méfaits pour l'ensemble de la population. Je ne reviendrais pas sur le contexte de crise sanitaire que l'on a connu, et qui perdure fort malheureusement encore aujourd'hui, mais elle aura eu le mérite de nous enseigner un certain nombre de choses.

Bien qu'ayant été inédite à bien des égards, cette année 2020 aura tout de même permis de faire rejaillir en nous les valeurs qui sont les nôtres, un formidable esprit de générosité, de solidarité, de partage, d'entraide, de dévotion et d'amour pour son prochain s'est alors exprimé naturellement, faisant rappeler à la mémoire collective qu'ensemble nous sommes toujours plus forts.

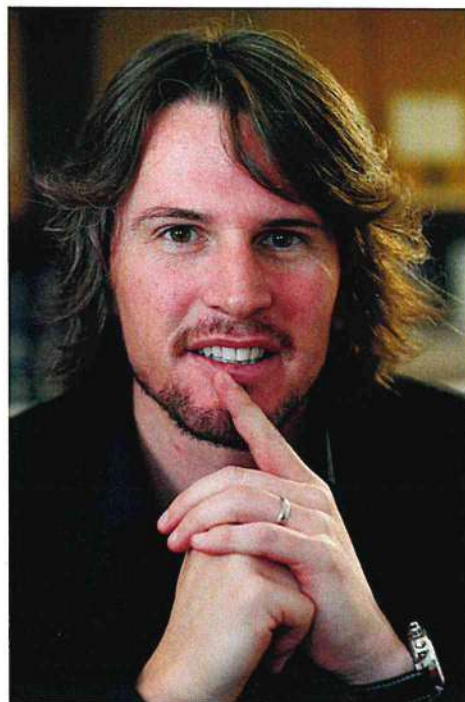
C'est en conservant cette même quintessence que nous devons aborder cette nouvelle année. En n'oubliant nullement les personnes qui ont été touchées par des épreuves douloureuses et qui combattent, au quotidien, contre tous types de maladies, de souffrances, je veux leur témoigner, toujours avec force, de mon soutien plein et entier.

Aussi, je m'adresse à vous, en ce début d'année 2021, afin de vous faire parvenir mes meilleurs vœux, tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette année qui je l'espère au plus haut point sera marquée, non seulement pour vous mais également l'ensemble des êtres qui vous sont chers, uniquement par des moments de joies et accompagnée d'une excellente santé.

Je souhaite, pareillement, que les instants de convivialité, de festivité, tout ce qui nous ramène à notre art de vivre habituel soit plus que jamais au cœur de cette nouvelle année, nous en avons évidemment, tous, grandement besoin.

2020 fût également une année marquante pour notre commune, car c'est le 15 mars dernier que les électeurs étaient appelés aux urnes afin de déterminer le conseil municipal qui mènera à bien la destinée de notre collectivité.

J'avais fait le vœu, il y a quelques mois en arrière, de proposer à nouveau ma candidature et de conduire une liste comprenant des personnes préparées et



désireuses de s'investir au plus près de vous tous, telle est notre volonté.

Malgré le contexte sanitaire, vous vous êtes massivement mobilisés, élisant dès le premier tour, l'intégralité de la liste que j'avais l'honneur de diriger.

Vous m'avez renouvelé de manière forte, votre confiance, et je profite de l'occasion pour remercier très chaleureusement les 309 électrices et électeurs qui nous ont soutenus.

Le travail que j'ai initié lors de ma précédente mandature pourra, par conséquent, se prolonger, nous permettant ainsi de conserver un dynamisme certain en terme de développement.

2021 sera une année riche en projet et réalisation. Les dossiers de la nouvelle mairie, d'un city stade, du parking vignola, de réhabilitation de la fontaine de Praoli, entre autres verront le jour. Celui du PLU continuera d'évoluer avec l'espoir d'être doté de ce document d'ici quelques années.

C'est fort de ce travail que notre commune prospérera avec sérénité.

Je forme le vœu que ce nouvel an vous apporte tout ce dont à quoi vous aspirez.

Prenez soins de vous et de vos proches.

Ensemble nous vivrons des lendemains bien plus radieux, soyez-en fortement convaincus.

Vi pregu à tutti un annu fattu di salute è di felicità.

> ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE

Des travaux visant à renforcer le réseau électrique dans le secteur Vignola ont débuté le 21 septembre 2020.

Cette opération d'un montant de **215 600 €**, financé par la commune et le syndicat d'électrification, prend en compte le renforcement électrique de la zone mais aussi l'enfouissement du réseau et la pose d'un nouveau transformateur.

La première partie des travaux, réalisés par l'entreprise **SEHC** suite au marché public lancé par le syndicat d'électrification, est à présent terminée. Les branchements seront effectués en début d'année par EDF Corse.



> EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU LIEU-DIT VIGNOLA

Pour répondre aux besoins que rencontre la commune en matière de gestion de son réseau d'eau potable et ce afin d'assurer un service convenable aux différents riverains, il demeure impératif de procéder, sectoriellement, à des extensions.

Afin de pallier les nuisances créées par un manque de pression criant, au niveau du quartier de Vignola/Alzia, il convient donc de procéder à une extension de ce même réseau.

Une estimation prévisionnelle des travaux à entreprendre a été effectuée par la société **SEHC**, d'un montant hors taxes de **12.301,09 €**, soit **13.531,20 € TTC** ainsi que par la société des eaux de corse pour la partie raccordement pour un montant de **1002,41€ HT soit 1102,65€ TTC**.



> TROTTOIR ENTRE TORRE ET PRAOLI

La commune d'Aregno est à présent dotée des trottoirs qui lui faisaient défaut et qui relient désormais le hameau de Torre au hameau de Praoli.

L'opération, d'un montant de **126.000 € HT soit 140.000 € TTC**, comprend la réalisation de trottoir en béton coloré avec joints de dilatation en pierre tous les 5 mètres, mais aussi la pose d'une clôture en acier galvanisé sur toutes les parties le nécessitant.

Fort d'un financement de **57% de la Collectivité de Corse et de 23% de l'Etat** au titre des amendes de police, établit sur le montant hors taxe, les travaux ont pu débuter en décembre 2019. Les 20% restants étant pris en charge par la commune.

La crise sanitaire de la COVID-19 impactant le chantier, les travaux ont été réceptionnés le 10 juin 2020.

Les travaux effectués avec le concours de l'entreprise **Paul Beveraggi** pour la réalisation et le **Bureau d'étude insulaire** pour la mise en œuvre du projet et le suivi des travaux sont une réussite, tant au plan sécuritaire qu'au plan esthétique. L'entrée de notre village n'en est que plus embellie.



> RÉALISATION D'UN PLANCHER DANS LE CLOCHER DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Afin de pallier les nuisances des volatiles qui s'abritent dans notre clocher, un plancher en pin traité a été réalisé et posé par l'entreprise **U CAMPANILE** pour un montant de **1976,70€ TTC**. Cette réalisation permet une meilleure utilisation de l'espace se situant dans la partie basse du clocher inutilisable jusqu'alors au vu des nombreuses fientes de pigeons présentes. L'intégralité de la somme a été honorée par la commune.



> POSE DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

La mise en sécurité de nos routes fait l'objet de sollicitation régulière de la part du maire auprès de la Collectivité de Corse. Aussi celle-ci a répondu favorablement en posant à deux endroits stratégiques de la RD 551, des glissières de sécurité, comme réclamé.

A noter également, qu'une première tranche de travaux a été réalisée sur la RD 151 entre Aregno et Pigna. Ces travaux sont intervenus suite aux courriers du maire adressés au président du conseil exécutif et à la visite sur site du directeur adjoint au service des routes.

> PARKING VIGNOLA

A la suite des travaux effectués dans le cadre de la réhabilitation et extension de l'école communale, il était désormais nécessaire de procéder à l'aménagement des parcelles B339 et 342 propriété de la commune, dans le but d'une part de sécuriser la zone et de réaliser, d'autre part un lieu de stationnement qui desservira les bâtiments scolaires de même que le centre bourg.

En réponse à la procédure de consultation sur procédure adaptée lancée en date du 28 septembre 2020 l'entreprise **SAS Paul BEVERAGGI** a été classée première en application des critères définis par le règlement de la consultation.

Après avis de la commission d'appel d'offres réunie en date du 11 novembre dernier, les membres du conseil municipal ont décidé d'approuver le marché correspondant avec cette d'entreprise pour un montant de **64.854,00 Euros H.T. soit 71.339,40 Euros T.T.C.**, marché notifié par le maire en date du 05 décembre 2020.

Les travaux sont en cours de réalisation.



> REVÊTEMENT EN BÉTON ENTRÉE TORRE/ALZIA

L'entrée du chemin de Torre, par le lieu-dit Alzia, nécessitait d'être réhabilitée par revêtement en béton.

À cet effet, un appel d'offres restreint, a été lancé le 10 septembre 2020 auprès de 4 entreprises.

La commission d'appel d'offres s'est ensuite réunie le 02 octobre, en mairie, et a constaté la réception de deux offres, lesquelles ont été examinées afin d'établir un classement.

À cette issue, l'offre formulée par la **Sarl Susini** a été retenue pour un montant hors taxes de **5 762.50 €** soit **6 338.75€ TTC**.

Les travaux sont actuellement en vue d'être réceptionnés.

> RÉFECTION RUELLE POGGIOLO

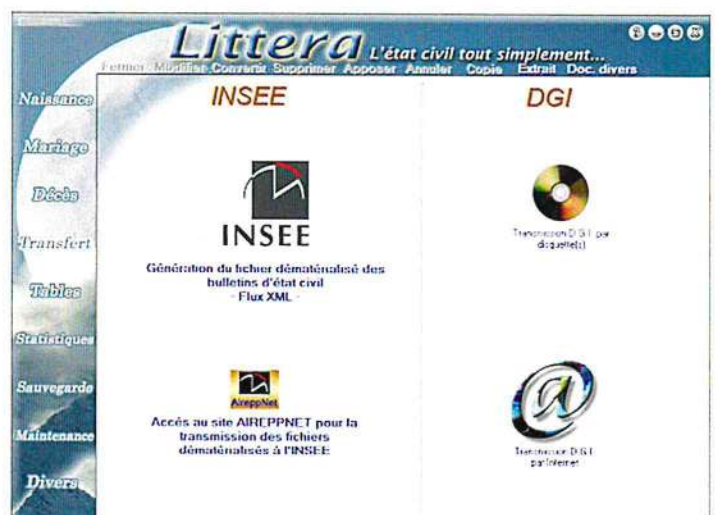
Dans le but de la rendre plus accessible, une petite portion de la ruelle Poggiolo a été réhabilitée par l'entreprise Andreani Dominique pour un montant de **2024€ TTC**.

> LOGICIEL ÉTAT CIVIL

Toujours soucieuse de moderniser et d'optimiser le fonctionnement de notre collectivité, la commune s'est dotée d'un logiciel d'état civil.

Ce nouvel outil permettra d'enregistrer tous les actes d'état civil à compter du 01 janvier 2021 et facilitera l'adhésion de la commune au procédé de transmission sécurisée COMEDDEC ainsi que la communication des données à l'INSEE.

Coût de l'opération : **1 375,20€ TTC**.





> MATÉRIEL NUMÉRIQUE ECOLE

Faisant suite aux travaux entrepris par la commune pour la réhabilitation et l'extension de l'école communale, l'acquisition de matériel numérique était nécessaire pour un bon fonctionnement de l'établissement mais aussi et surtout pour une meilleure offre de matériel éducatif aux enfants, le matériel numérique actuel étant obsolète voire inexistant.

Ainsi, et ce pour la faisabilité de cet acquisition, le maire s'est rapproché de **La poste** via leur offre éducation Les enfants de l'ensemble des classes du site disposeront de tablettes numériques.

L'opération s'élève à **19.379€ hors taxes soit 23.254.80€ TTC** avec un financement de l'ordre de 70% par la collectivité de corse.

> P.L.U.

Le maire a répondu courant juillet 2020 à l'appel à candidature émanant des services de l'état afin de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de son PLU.

Éligible parmi les 360 communes de Corse, seules une vingtaine de communes ont été retenues dont la commune d'Aregno, la première réunion en collaboration avec Xavier Guilbert, urbaniste (XG conseil) et Nicolas Breuillote, urbaniste paysagiste (Alpacité), mandaté par les services de l'état, a eu lieu le mardi 8 décembre sous la présidence du maire et en présence des membres de la commission urbanisme de la commune.

L'objet de cette première prise de contact était de définir la méthodologie de travail qui permettra de lancer l'appel d'offre au cours du 1^{er} trimestre 2021 et qui aboutira au recrutement d'un cabinet d'étude. Un premier diagnostic sera réalisé par les 2 urbanistes afin d'affiner le projet global de la commune et ainsi préciser le cahier des charges qui permettra ce recrutement.

Première d'une longue série de réunion, celle-ci aura permis de déterminer administrativement les procédures nécessaires et préalables à l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, et de compléter le travail préalablement réalisé par la municipalité durant les deux dernières années.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage suivra et guidera la municipalité jusqu'à la validation de son PLU.

> PLAQUES DE RUE

Notre commande de plaques de rue en céramique est actuellement en production dans les ateliers Caruli, poterie installée au sein de notre commune. Une cinquantaine de plaques de signalisation seront posées prochainement précisant le nom de nos places et ruelles et favorisant ainsi un meilleur adressage pour les services postaux.

> EMPLACEMENT TAXI

Afin de répondre aux différentes sollicitations émanant de la part des sociétés de taxis, le conseil municipal a, par voie d'une délibération en date du 29 novembre 2019, validé à l'unanimité des présents la création de trois emplacements taxis sur l'ensemble de la commune.

Considérant la nécessité d'implanter ce service à différents endroits de la commune desservant ainsi l'intégralité de la population, le conseil municipal a décidé de prévoir les emplacements de stationnement taxi aux lieux suivants :

- 1-Entrée du village face au monument aux morts
- 2-Entrée Aregno plage
- 3-Place de l'église

Ceux-ci seront prochainement matérialisés.



> NOUVELLE MAIRIE

Les plans sont à présent actés et le permis de construire déposé.

Dès obtention de celui-ci les procédures de marché publics pourront débuter afin de choisir les entreprises qui réaliseront le nouvel édifice.

Ce nouveau bâtiment accueillera également l'agence postale communale.

> FONTAINE PRAOLI

Le dossier est actuellement au stade du lancement des appels d'offres afin de mandater les entreprises qui exécuteront les opérations de réhabilitation.

Pour mémoire, les différents travaux à entreprendre sont estimés à **56 336 € HT, soit 62 573.20 € TTC**, ingénierie comprise.

> ÉCLAIRAGE PUBLIC LIEU-DIT VIGNOLA

Faisant suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques au lieu-dit Vignola opérés par la société SEEHC, sous mandatement du syndicat d'électrification de la Haute-Corse, le conseil municipal, sur proposition du maire, a entériné le fait de devoir remplacer et densifier le réseau d'éclairage public sur ce secteur, en procédant à l'ajout de 4 points lumineux et au remplacement des 3 autres existants.

Une estimation prévisionnelle a été effectuée par la société entreprise électrique Haute-Corse (SEEHC). La réalisation des travaux de fourniture et pose d'ensemble lumineux s'élève à **17.980 € hors taxes, soit 19.778€ TTC**.

> CITY STADE



Par délibération adoptée à l'unanimité en date du 30 juillet 2020, le conseil municipal a entériné le fait de porter création d'un city stade, espace multisports, au sein des parcelles B339 et 342, propriétés communales.

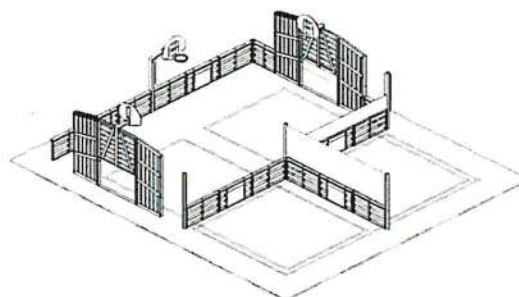
Aussi, et ce afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet, la commune a réclamé auprès de l'entreprise Manutan collectivité, société dûment habilitée à effectuer ces travaux, une estimation prévisionnelle des travaux à réaliser pour un espace de multisports 3 aires de 12,90 x 11,10 mètres, comprenant la possibilité d'y entreprendre les activités sportives suivantes : football, handball, basket-ball, volley-ball, mini tennis, tennis ballon, ou encore badminton.

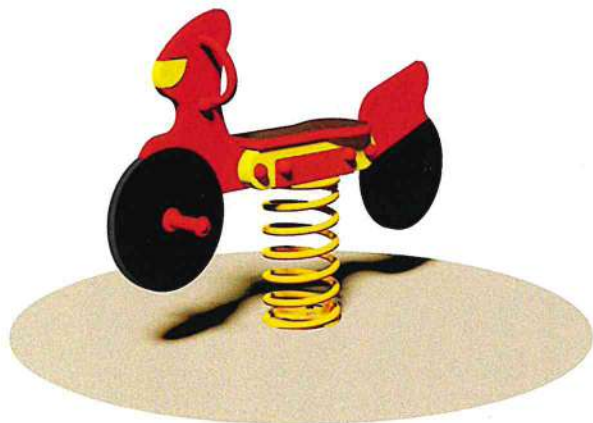
Cette estimation, à la suite de la prise en considération de ces différentes demandes, a été portée à **25.300€ hors taxes, soit 30.360€ TTC**, somme à laquelle il faut y adjoindre la réalisation d'un terrassement de préparation d'un montant de **5000 € HT, soit 5500€ TTC** mais aussi l'acquisition de mobilier urbain pour un montant de **3000 € hors taxes, soit 3600 € TTC**.

L'enveloppe budgétaire à consacrer à l'ensemble de ce projet serait donc de **33.300 € hors taxes, soit 38.360€ TTC**.

La création d'un tel espace à cet endroit, outre le fait que cela soit accessible à toute personne de par son emplacement, sera également un outil merveilleux à offrir à nos enfants car se trouvant à proximité immédiate du bâtiment scolaire.

Cette opération fera l'objet d'un financement à hauteur de 60% pour la collectivité de corse et 30% de l'état.





> AIRE DE JEUX

Face à la carence d'espace jeux sur le territoire de la commune et toujours soucieux du bien-être de nos jeunes, le maire a proposé au conseil municipal de mettre à l'étude un projet de création d'une aire de jeux destinés aux plus petits.

Cette opération, dont le lieu d'implantation reste à définir, comprendra des structures ludiques pour les enfants, de type balançoire et toboggan, mais aussi un revêtement adapté composé de dalles amortissantes répondant aux normes en vigueur de sécurité définies par le décret no 96- 1136 du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux.

> CRÉATION DE PLACE DE PARKING – FOND DU VILLAGE

Les problèmes récurrents liés au stationnement en période estivale, que subissent les riverains de la zone dite du fond du village de la commune, sont essentiellement dû au manque d'espace appartenant à notre collectivité utilisable à cet effet.

La commune détient, en aval de la place dédiée au stationnement dans le secteur, une parcelle cadastrée au numéro C66, qui conviendrait totalement pour créer quelques places supplémentaires de stationnement.

Pour ce faire des travaux de terrassement de même que la réalisation d'un béton de finition sont à prévoir. Une estimation prévisionnelle des travaux a été réclamée auprès de **la société CRTP**, qui s'est chargée par la suite de proposer une offre à hauteur de **16.000 € hors taxes, soit 17.600 € TTC**.

Un ingénieur béton a été mandaté afin de finaliser ce projet.



> AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR ENTRÉE DU VILLAGE

Une demande d'aménagement du carrefour de l'entrée du village a été formulée par le maire au cours de l'année 2020.

Ceci intervient notamment à la suite du constat établi pour la sécurité des usagers et également des piétons.

Une première réunion, in situ entre la municipalité et les services de la collectivité de Corse a eu lieu le 18 septembre.

Une ébauche des travaux à réaliser est en cours d'élaboration.

> EXTENSION DU CIMETIÈRE

Prenant en considération le fait que la commune ne peut plus répondre favorablement aux différentes demandes de concession au cimetière communale.

La commune s'apprête à devenir propriétaire d'une parcelle, attenante au cimetière actuel d'environ 1600m² afin de procéder dans les années à venir à l'agrandissement de l'espace.

Cela va devenir effectif en tout début d'année grâce au concours de la famille Barthélémy Salducci qui offre bien gentiment ladite parcelle à la commune.

Le maire joint l'ensemble du conseil municipal et de la population pour remercier bien chaleureusement le geste fabuleux de cette famille.



> ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars 2020.

Afin de respecter au mieux les gestes barrières, et à la demande du maire, le bureau de vote a été délocalisé dans la salle polyvalente.

Gel hydroalcoolique, masques, gants de protection, signalétique, tout a été mis en œuvre pour que cette élection se passe dans les meilleures conditions possible pour les électeurs et les membres du bureau.

Malgré le contexte épidémique, le taux de participation a atteint les 63.58%. La liste una forza per l'avvene a été élue dès le premier tour.

A l'issue du premier confinement, le conseil municipal nouvellement élu, a pu enfin se réunir, toujours dans la salle polyvalente et à huis clos afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

C'est donc le 25 mai 2020 que le maire David Calassa pouvait revêtir son écharpe d'édile de la commune.

S'en est suivie l'élection de Pierre Negretti, 1^{er} adjoint, Frédéric Fondacci 2^{ème} adjoint, Laetizia Castellani 3^{ème} adjointe et Elodie Carlotti 4^{ème} adjointe.

> BUREAU DE VOTE

Les prochaines élections territoriales se dérouleront, dans le bureau de vote aménagé dans la salle polyvalente, à l'étage du bâtiment de l'école communale.

Nous vous rappelons que cet édifice est doté d'un ascenseur favorisant les opérations de vote pour les personnes à mobilité réduite.





> RÉUNION AVEC MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET

Sur invitation du maire, le sous-préfet de Calvi Florent Farges s'est rendu, le jeudi 09 juillet 2020, sur la commune d'Aregno, afin de participer à une réunion de travail dont le but était de présenter la nouvelle équipe municipale fraîchement élue ainsi que le programme d'investissement que la municipalité entend mener au cours de ses six prochaines années d'exercice.

Le programme, non exhaustif, de la municipalité était alors égrainé opération par opération par le maire.

La création d'un CCAS communal est également dans les projets d'action sociale de la municipalité qui, avec la crise sanitaire liée au COVID 19, a mis en œuvre des actions fortes en soutien aux plus fragiles de la collectivité.

La séance était alors levée et laissait place à un déjeuner sur la plage d'Aregno.

> RÉUNION AVEC LE PRÉSIDENT DE L'ODARC

Lundi 19 octobre s'est tenu, dans la salle polyvalente, une réunion de travail et de prise de contact avec Lionel Mortini, conseiller exécutif, président de l'ODARC.

Cette séance préliminaire avec l'office de développement agricole et rural de la corse avait pour but d'évoquer les perspectives de développement de la commune.

L'occasion était donnée de faire un point sur les appels à projet mis en place par l'office et qui permettraient d'entrevoir la possibilité d'une extension du réseau d'eau agricole sur le territoire de la commune d'Aregno. Extension sur partie haute de la vallée, dans le secteur se situant en aval du village, envisagée par la municipalité par la présence d'exploitant agricole sur ce secteur et qui pourrait s'ouvrir à des particuliers pour la réalisation de jardins et autres vergers.

Le deuxième point, mis en avant par monsieur le maire concerne l'entretien de la piste du Bagnu, empruntée régulièrement mais de moins en moins praticable et pourtant nécessaire et utile en cas d'incendie. Un classement en piste DFCI est l'une des pistes de travail retenu par le Président pour assurer l'entretien de celle-ci.

La réunion se concluait par la présentation de l'appel à projet « Economie Rural » qui peut apporter des aides aux particuliers souhaitant développer une activité de commerce ou encore de gîtes dans les communes du rural.

Autant de sujets évoqués qui donneront lieu à des réunions de travail plus approfondies afin de faire aboutir les différents projets de la commune.





> CRISE COVID ET CONFINEMENT

Dans son allocution du 16 mars 2020, le Président de la République imposait un confinement national à compter du 17 mars. Suite à ces annonces, la commune a mis en place, rapidement, un certain nombre de mesures afin de rester au plus près de la population. Ainsi, le numéro de téléphone du maire, des adjoints et du secrétariat ont été diffusé largement afin de signaler toutes situations d'urgence.

Un service de livraison de courses a été coordonné avec le Spar Algajola, commande auprès du secrétariat livraison par le spar et membres du conseil municipal le jour suivant. Il en est de même pour la livraison des médicaments en partenariat avec la pharmacie Savelli d' Ile Rousse.

A noter également que les masques, gel hydroalcoolique et les gants restants suite aux élections ont été donné au personnel soignant du centre Covid de Balagne.

Dans un second temps, la municipalité a procédé à la commande de 700 masques en tissu, dit « grand public ». La distribution a été faite, le 8 mai, juste avant le déconfinement par l'équipe municipale ainsi que les employés de la commune.

Toutes ces mesures ont été réitérées lors du 2ème confinement du 30 octobre 2020.

Le foyer rural aussi que l'association I picculi aranci se sont également engagés auprès de la population avec la livraison de denrées mais aussi la réalisation de soupes et compotes et la confection de masque en tissu

> NOËL

L'arbre de Noël a eu lieu le 18 décembre après-midi dans la salle polyvalente, classe par classe, respectant ainsi le protocole sanitaire mis en place par le gouvernement.

Au programme de cette après-midi récréative, visite du père Noël, distribution des cadeaux et des sacs de goûter à chaque enfant, offerts par les municipalités, le Sivos et l'association I picculi aranci.

Les enfants non scolarisés de la commune ont pu récupérer leurs cadeaux au pied du sapin de la mairie.





> 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYENNE

Nouvelle doyenne de notre commune, Annonciade Carlotti a ainsi soufflé sa 100^{ème} bougie entourée de l'affection de sa famille, le 26 janvier 2020.

L'ensemble de la municipalité lui souhaite une bonne santé.

> NAVETTE COMMUNAUTE DE COMMUNES CALVI BALAGNE

Une navette mise en place par la communauté de communes Calvi-Balagne, reliant la commune au complexe sportif et à Calvi, est en service sur la commune.

Renseignements et informations sur la borne d'arrêt de la navette, devant l'école.



> ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GIUSTINI Ethan, né le 23 avril
SERES Sigrid, Candy, née, le 1 juillet
SIMON LEONETTI Saveriu, né le 18 octobre
FONDACCI Marie-Chantal, née le 29 octobre

DÉCÈS

COSTA Pierre Paul
ANFRIANI Jean
OLIVIERI François
GRAZIANI Joëlle
COSTA Toussaint
ANDREANI Vanessa

MARIAGES

BEAUTIER Marina et BARET Alain,
le 03 octobre 2020

BAPTÊMES

BERNARDI Davia, le 03 octobre 2020

> LAURÉATS DE DIPLÔMES

BACCALAURÉATS

ANFRIANI Alexandre - Série pro cuisine - mention AB
DEKHNOUCHE Roxane - Série littéraire - mention AB
DOTTORI Antoine - Série pro maintenance nautique
FONDACCI Giulia - Série scientifique - mention B
MAMMIFERI Anthony - Série pro maintenance nautique
NEGRETTI Camille - Série économique et sociale mention AB
NEGRETTI Paola - Série pro gestion administration

BREVETS

ANTONINI Antoine
FONDACCI Jacques - Très Bien
MAMMIFERI Romain - Assez Bien

A ce titre le maire et le conseil municipal tiennent à renouveler leurs félicitations aux lauréats ainsi qu'à leurs familles respectives.

**Le Maire, David CALASSA**

2^{ème} Vice Président de la Communauté de
Communes Calvi-Balagne;
Délégué au SIVU d'assainissement.

ADJOINTS

**Premier adjoint, Pierre NEGRETTI**

Délégué au développement du littoral et
à la gestion du domaine communal, au
tourisme, à l'état civil, à la gestion du
personnel communal;
Conseiller communautaire suppléant à la
communauté de commune Calvi Balagne;
Membre de la commission urbanisme.

**Deuxième adjoint, Frédéric FONDACCI**

Délégué aux travaux publics, à
l'urbanisme, à la voirie communal et au
cadastre;
Membre de la commission d'appel
d'offre;
Membre de la commission urbanisme.

**Troisième adjoint, Laetizia CASTELLANI**

Déléguée aux affaires culturelles, à
l'environnement, aux affaires scolaires et
au patrimoine;
Membre de la commission urbanisme;
Caisse des écoles.

**Quatrième adjoint, Elodie CARLOTTI**

Déléguée aux affaires sociales, aux
finances communales, au budget, à la
jeunesse et aux sports;
Déléguée au SIVOS;
Déléguée au SIVU.

MUNICIPAUX

**Jacques ANDREANI,**

rattaché au quatrième adjoint,

Commission de contrôle élection
CCAS
Commission urbanisme

**Léon ANDREANI,**

rattaché au troisième adjoint,

Commission d'appel d'offre

**Antoine-François ANFRIANI,**

rattaché au premier adjoint,

Syndicat d'électrification
SIVOS
Commission urbanisme

**Serge ANFRIANI,**

rattaché au quatrième adjoint,

SIVU
CCAS
Commission d'appel d'offre

**Jean-Etienne ANTONINI,**

rattaché au troisième adjoint,

CCAS
Commission d'appel d'offre

**Joanne CARLI,**

rattachée au troisième adjoint,
présidente du SIVOS

**Pascal CARLOTTI,**

rattaché au deuxième adjoint,

SIVU
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme

**Nathalie CASTELLANI,**

rattachée au troisième adjoint,

SIVOS
Caisse des écoles
Commission urbanisme

**François MARIANI,**

rattaché au deuxième adjoint,

Syndicat d'électrification
CCAS
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme

**François PAOLI,**

rattaché au premier adjoint

